



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

harmas Jean-Henri Fabre

Question écrite n° 2140

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation de l'Harmas de Jean-Henri Fabre situé dans le Vaucluse, à Sérignan-du-Comtat. La bâtisse de ce domaine, qui abrite les collections de l'entomologiste Jean-Henri Fabre, comme le parc où travaillait ce dernier, ont subi le poids des années. Pendant très longtemps, l'Harmas n'a été ni entretenu ni valorisé comme il aurait mérité de l'être. Ce n'est que récemment que le Muséum national d'histoire naturelle, propriétaire du domaine, a établi un projet de rénovation et de valorisation de ce lieu chargé d'histoire et de culture. Ce vaste projet vise tout d'abord à la conservation des collections botaniques et entomologiques de l'Harmas. Le second objectif tend à valoriser la flore et la faune dans l'esprit des études conduites par Jean-Henri Fabre. Le troisième objectif vise à la mise en place d'un enseignement universitaire consacré à la faune et à la flore dans le cadre d'un laboratoire d'accueil. Enfin, le projet prévoit la création d'un centre de recherche ayant pour mission l'étude de la faune et de la flore régionale, en coopération avec les différentes universités de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Or ces objectifs rendent indispensable la construction dans les alentours du domaine des différents bâtiments qui abriteront les centres de recherche et les autres infrastructures nécessaires aux exigences de développement de ce site. Cette volonté et cette exigence de faire du domaine de l'Harmas un pôle d'excellence tant sur le plan de la recherche scientifique, que sur le plan touristique et culturel entraînent un coût de rénovation qui peut être estimé à environ 50 millions de francs TTC. Ce budget pourrait être financé selon une clé de répartition qui reste à définir, par plusieurs partenaires tels que bien entendu l'Etat qui en est propriétaire à travers notamment le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, mais aussi le département, la région, l'Union européenne et les mécènes. Aussi, lui demande-t-il d'une part de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce dossier, de lui préciser, d'autre part, s'il envisage de soutenir dans les années à venir cet ambitieux projet, et de lui faire connaître enfin les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour le développer, ainsi que le calendrier qu'il compte adopter.

Texte de la réponse

Le Muséum national d'histoire naturelle a pour objet la rénovation des bâtiments du domaine de l'Harmas, qui abritent les collections de l'entomologiste Henri Fabre, souhaitant créer sur ce site un centre de recherche de haut niveau. Le coût de cette opération est estimé à 50 MF. Ce projet, en dépit de son intérêt scientifique, n'est pas inscrit à l'actuel contrat Etat-Région (XIe Plan), seul cadre d'investissement en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, ne dispose pas en conséquence de crédits pour financer, ne serait-ce que partiellement, une telle opération.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2140

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 août 1997, page 2569

Réponse publiée le : 24 novembre 1997, page 4229